



Envoyé en préfecture le 08/03/2024
Reçu en préfecture le 08/03/2024
Publié le 17/03/24
ID : 048-200069151-20240307-DELIB_2024_033-DE

République française
Département de la Lozère
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES

Séance du 07 mars 2024 à 18 heures

Date de Convocation 29 février 2024

<p>Membres en exercice : 35</p> <p>Présents : 19 Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille Vingt-quatre et le 07 mars, l'Assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Henri COUDERC,</p> <p>Présents : Flore THEROND, Alain CHMIEL, Alain ARGILIER, François ROUYEYROL, Serge VEDRINES, Gérard PÉDRINI, Daniel GIOVANNACCI, Christian ALBARIC, Patrick BOSC, Régine DOUSSIÈRE, Maurice DUNY, Francis DURAND, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, Sylvette HUGUET, Claudie MARTIN-PASCAL, Jean-Luc MICHEL, Vincent PRATLONG, Gilles VERGELY,</p> <p>Représentés : Bdeia AMATUZZI pouvoir à Alain ARGILIER, Damien ARMAND pouvoir à Serge GRASSET, Martine BOURGADE pouvoir à Flore THEROND, Michel CAPONI pouvoir à Claudie MARTIN-PASCAL, Marie-Thérèse CHAPELLE pouvoir à Gérard PÉDRINI, Sébastien MOREAU pouvoir à Pierre HERRGOTT, Roselyne PRADEILLES pouvoir à Sylvette HUGUET, Bernard RIEU pouvoir à Christian ALBARIC, Gisèle ROSSETTI pouvoir à Serge VEDRINES,</p> <p>Excusés : René JEANJEAN, Emmanuel ADELY, Bdeia AMATUZZI, Damien ARMAND, Martine BOURGADE, Michel CAPONI, Marie-Thérèse CHAPELLE, Michel COMMANDRE, Jaclyn MALAVAL, Sébastien MOREAU, Roselyne PRADEILLES, Daniel REBOUL, Bernard RIEU, Gisèle ROSSETTI, Jean WILKIN</p> <p>Absents :</p> <p>Présents non votants :</p>
---	--

Secrétaire de séance : Madame Claudie MARTIN-PASCAL

DELIB-2024-033 - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZA COCURES

Le Conseil communautaire,

APRÈS avoir approuvé le Compte de Gestion 2023,

CONSIDÉRANT les grands équilibres du Compte Administratif 2023 du Budget annexe ZA de Cocurès qui se présentent comme suit :

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Budget 2023	CA 2023
002 - Résultat de fonctionnement reporté		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	58 984,46	2 110,00
023- Virement à la section d'investissement	272 838,41	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entres sections	272 838,41	272 838,41
Total dépenses de fonctionnement	604 661,28	274 948,41

Chapitre	Budget 2023	CA 2023
042 - SECTION À SECTION	272 838,41	0,00
70 - PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	0,00	0,00
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	331 689,87	331 689,87
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	133,00	133,00
Total recettes de fonctionnement	604 661,28	331 822,87

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Budget 2023	CA 2023
001 - Solde d'exécution sect° d'investissement	272 838,41	272 838,41
040 - SECTION À SECTION	272 838,41	0,00
Total dépenses d'investissement	545 676,82	272 838,41

Chapitre	Budget 2023	CA 2023
021- Virement de la section de fonctionnement	272 838,41	0
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	272 838,41	272 838,41
Total recettes d'investissement	545 676,82	272 838,41

Aucun reste à réaliser n'est constaté sur la section d'investissement.

3. RÉSULTAT

De ce fait, le résultat brut global 2023 du Budget annexe ZA de Cocurès est de **56 874,46 euros**, le résultat net global de l'exercice (prenant en compte les restes à réaliser) est de **- 56 874,46 euros**.

Ces résultats seront repris en intégralité, dans le Budget Primitif 2024.

Le résultat de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Budget annexe ZA de COCURES	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture CA 2023	Résultat des RAR 2023	Résultat net
Investissement	- 272 838,41		272 838,41	-		-
Fonctionnement	-		56 874,46	56 874,46		56 874,46
Total	- 272 838,41	-	329 712,87	56 874,46		56 874,46

Après que Monsieur Henri COUDERC, Président, se soit retiré, et l'unanimité des votants,

APPROUVE le Compte Administratif 2023 du budget annexe ZA de Cocurès ;

CONSTATE pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion du Comptable Public relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser ;

VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

DONNE acte de la présentation des états annexes obligatoires ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

La Vice-Présidente,
Flore THEROND



Le secrétaire de séance,
Claudie MARTIN-PASCAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Claudie Martin-Pascal".

